

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Marc ROUFFY, Maire, le 18 février 2019 à 20h30.

9 Présents : M. ROUFFY, A. BERNIER, J. DEPONT, D. BERTRAND, A. COUZON, A. LANDUREAU, S. WEAVER, A. DEQUENNE, P. DE SOUZA.

1 Absent excusé : L.-C. BELLEMENT

3 Procurations : F. ROBLAIN, D. DAVAILLON-GILLARD, L. LASSELLE.

1 Absent non excusé : M. BASSET.

- Emprunt pour les travaux de voirie

Afin de financer les travaux de voirie, le Conseil Municipal accepte de contracter un emprunt de 50.000 € auprès de la Banque Postale au taux effectif global de 1,49 %, soit un taux d'intérêt annuel fixe de 1,46 % sur 15 ans.

- Aménagement du Champ de Foire

L'architecte paysager ayant présenté un projet, le Conseil Municipal l'autorise à lancer les appels d'offre pour chiffrer l'aménagement du Champ de Foire.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter les subventions auprès des différents organismes.

- DETR

Le Conseil Municipal accepte les devis suivants :

- Murets du Centre Socio Culturel et du cimetière : Thierry DECHENE pour 6.780 € HT.
- Portes métalliques du Garage communal : EURL BREMAUD pour 15.132,94 € HT.
- Portes métalliques des Ateliers Municipaux : EURL BREMAUD pour 10.034,28 € HT.
- Ces projets sont subventionnés à hauteur de 40 % au titre de la DETR.

- Travaux locaux techniques

Une seule entreprise ayant répondu à la demande de bétonnage du sol des locaux techniques, le Conseil Municipal préfère attendre un autre devis.

- Emprunt travaux communaux

Le Conseil Municipal décide d'attendre l'élaboration du budget pour prévoir un emprunt afin de financer les travaux des locaux techniques, du Centre Socio Culturel et autres.

- Proposition achat garage communal

La proposition de vente de la maison rue des Petits Champs et son garage sis rue de Verdun n'ayant pas abouti, un particulier a fait une proposition pour acquérir le garage seul.

Ce garage étant un atout pour la vente de cette maison, le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite.

- Chemin rural - problème de validation document d'arpentage

Le pôle topographique et gestion cadastrale a soulevé un problème suite à la vente des chemins ruraux, une portion d'un chemin n'ayant pas été réglée ni auprès du géomètre, ni auprès de la Commune.

Un chèque ayant été remis lors de cette réunion, un acte administratif va suivre pour régulariser la situation.

- Problème facturation Service des Eaux

Par un courrier adressé au Conseil Municipal, une personne conteste sa facture d'eau prétextant qu'il ne peut y avoir de fuite et accusant le compteur de mal fonctionner.

Un adjoint ira rencontrer cette personne afin d'étudier le problème.

- **Réclamation Transports Scolaires « la Giraffe »**

Suite à des problèmes de sécurité, le Conseil Régional a déplacé l'arrêt de car de « La Giraffe » sur la RD 943 à « Mont ». Un parent d'élève demande la mise en place d'un abri bus.

Le Conseil Municipal décide de ne pas installer d'abri bus car les autres arrêts n'en possèdent pas.

- **Demande de subvention - Ecole Henri Cosnier de Châtillon**

Le Conseil Municipal décide de ne pas participer aux sorties scolaires et projets éducatifs concernant un élève scolarisé en CLIS.

- **Demande de subvention - Association Française des Sclérosés en Plaques**

Le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite.

- **Demande de subvention - FAUNE 36**

Le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite.

- **Demande de subvention - Conseil Départemental d'Accès au Droit**

Le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite.

- **Demande de subvention - Secours Catholique de Buzançais**

Le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite.

- **Demande de subvention - FFRandonnée**

Le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite.

- **Demande de subvention - Groupe Scolaire Privé Candide**

Le Conseil Municipal décide de ne pas mettre à disposition un local communal à cette association liée à la ronronthérapie.